

Les outils de consolidation de la paix

De nombreuses organisations ne décrivent pas leurs activités sous le vocable « consolidation de la paix ». Le tableau ci-dessous, dressé en consultation avec les ONG canadiennes, indique les activités qui pourraient comporter un volet relatif à la consolidation de la paix. Ces activités ne s'inscrivent pas toutes dans le mandat de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix. Cependant, elles donnent une idée du genre de mesures qui peuvent être prises pour favoriser une paix durable dans les pays touchés par des conflits. Ces activités couvrent les situations avant, pendant et après les conflits.

Activités de consolidation de la paix	Exemples
Alerte rapide	• renseignement et surveillance • collecte et analyse des données • transmission de l'information et intervention rapide
Sécurité environnementale	• analyse et résolution du conflit en tenant compte de la diminution des ressources, de la migration, etc.
Sécurité matérielle	• démobilisation • désarmement • déminage • protection des civils • réforme ou formation des services de police et de sécurité
Droits de la personne	• opérations sur le terrain • enquêtes et signalement • formation • défense des droits • élimination de la violence fondée sur le sexe • mesures spéciales pour les groupes marginalisés
Résolution des conflits	• initiatives communautaires • diplomatie de la seconde voie • médiation et négociation
Reconstruction de la société	• counselling pour traumatismes psychosociaux • réintégration des réfugiés et des personnes déplacées/combattants • services sociaux (santé, éducation, etc.) • sensibilisation à la paix • accès à l'information
Instauration d'un gouvernement et de la démocratie	• aide à l'organisation d'élections • éducation civique • réforme de l'appareil judiciaire et formation dans ce domaine • établissement de médias et formation dans ce domaine • créer des institutions pour la protection des droits de la personne
Renforcement des capacités des institutions et de la société civile	• renforcement des capacités du gouvernement • renforcement des capacités des ONG (société/institutions civiles) • application des accords de paix • probité/corruption (transparence/obligation de rendre compte)
Élaboration, évaluation et défense des politiques	• recherche • analyse/évaluation • enseignements tirés • consultations publiques
Formation	• formation sur les activités de consolidation de la paix énumérées ci-dessus • formation des formateurs